
Assemblée Générale

18 mars 2017

MARTIGNY BOUTIQUE-HÔTEL

10h00-12h30

Présent.e.s : Anne Pierroz-Cassaz, Catherine Rippa, Gabriel Mayor, Claude Albasini, David Philippoz, Benoît Dubuis, Patrick Zufferey, Alain Fickentscher, Annick Vaucher, Adeline Roggen, Clélia Duc, Christophe Thétaz, Jean-Marc Ançay, Yann Guex, Léo Gasser, Raphaël Boggia, Clotilde Maret, Nicolas Vouilloz, Natalie Daoust Ribordy, Jean-Marc Dupont, Franck Carruzzo, Cathy Perrier, Aymeric Dallinge, Brigitte Antille, Aline Blanchard, Jean-Daniel Nanchen. (Soit 26 personnes)

Excusé.e.s : Audrey Gaspari, Paolo Vivani, Béatrice Aymon, Rachel Fornerod, Arnaud Schaller, Arnold Berchtold, Yves Constantin, Didier Fournier, Gérard Clivaz, Pierre-Alain Cortay, Marie-Jo Rudaz, Caroline Jenny, Nathalie Carron-Gabioud, Cécile Maitre, Nelly Guillaume, Sibylle Bréaud, Elisabeth Chanton Caloz, Laurence Fournier, Jean-Marc Bovio, Myriam Maye, Nathalie Allet, Rachel Abbet Tscherrig, Thérèse Clivaz, Lydia Héritier-Roh, Pierre-Alain Nanchen, Sonia Manser, Eric Roulier, Jean-Henri Dumont, Olivier Duc, Raphaël Dorsaz, Corine Moret, Claude Vessaz, Corinne Clerc, André Borgeat, Stéphanie Walpen. (Soit 35 personnes)

- Salutations et remerciements aux personnes présentes pour leur présence.
- Projection de l'ordre du jour. Il est accepté tel quel par l'assemblée.
- Lecture des noms des personnes excusées.
- Mise en circulation de la liste des présences.

Présentation du BOUTIQUE-HÔTEL par Jean-Marc Dupont

Nomination des scrutateurs:

Pour compter les oui : Nicolas Vouilloz

Pour compter les non : Natalie Daoust Ribordy

Message à l'assemblée concernant les votes : "Les personnes qui ne sont ni membres AVALTS ni AVALTS-SSP sont les bienvenues mais devront s'abstenir de voter. Merci pour leur compréhension."

1. Adoption du PV de l'AG du 5 mars 2016

Rien à signaler

2. Rapport du président (Jean-Daniel Nanchen)

Après réflexion, j'ai décidé d'aborder ce rapport comme un verre à moitié plein ! Je vais donc commencer par un bref historique de notre association, poursuivre par sa situation actuelle et terminer par une perspective positive d'avenir.

L'AVALTS, quelle histoire !

Depuis l'enfantement de sa mère l'AVALTES (Association valaisanne des travailleurs de l'éducation spécialisée) fondée en 1966, notre association a connu des réussites importantes, des changements significatifs et une reconnaissance en dents de scie.

Règles relatives aux rapports de travail entre employeurs et employés (CCT):

Le 5 février 1969, une première convention collective de travail élaborée par l'AVIEA (Association Valaisanne des Institutions en faveur des Enfants, Adolescents et Adultes en difficulté) et l'AREJI (Association romande des éducateurs de jeunes inadaptés) a été homologuée.

L'actuelle convention collective de travail, qui a annulé celle de 1969 et qui fait toujours force de loi, signée par l'AVIEA et l'AVALTES date de 1983. Elle a subi deux modifications en 1987 et en 2000.

Les projets de la nouvelle convention et de la classification des fonctions qui s'appliqueraient à toutes les institutions signataires et membres de l'AVIAE ou AVIP (Association Valaisanne des institutions en faveur des Personnes en difficultés) et à tout le personnel de ces établissements sont actuellement bloqués. Les restrictions budgétaires, les élections cantonales et les priorités des institutions concernant l'augmentation de leurs places d'accueil représentent des freins quant à l'aboutissement de ce colossal travail qui a duré une quinzaine d'années. Si l'AVIP, le SSP (Syndicat des Services Publics) et l'AVALTS sont acquis aux avantages de règles négociées et claires pour les employeurs et les employés, l'Etat hésite à signer prétextant un coût de mise en œuvre de ces projets in finançables actuellement. A noter, que selon des calculs, le coût serait bien moindre que celui projeté par l'Etat. Un défi à poursuivre et à finaliser par le comité de l'AVALTS et leurs partenaires. L'Etat de Vaud, par exemple, a exigé que toutes les institutions sociales subventionnées respectent et appliquent la nouvelle CCT.

De l'AVALTES à l'AVALTS :

C'est le 19 juin 2004, après 5 ans d'effort, que quatre associations de travailleurs sociaux valaisans jusqu'alors dispersées se sont réunies sous un même toit: l'AVALTS (Association Valaisanne des Travailleurs Sociaux). Alors, forte d'environ 250 membres, cette nouvelle actrice de la vie sociale valaisanne annonçait la couleur dans un langage très syndical. Je cite: "Elle sera sur le front. Dans la négociation d'abord, et dans une opposition plus musclée si le dialogue ne suffit pas."

Quelques années plus tard, le secteur de l'assistance socio-éducative nous a rejoints.

L'AVALTS et le SSP :

La convention de collaboration entre l'AVALTS et le SSP est entrée en vigueur sitôt constituée soit le 1^{er} juillet 2004. Pour rappel, le but de cette collaboration est de renforcer la sauvegarde et la promotion des intérêts professionnels économiques, sociaux et culturels des membres de l'AVALTS. Concrètement, en dehors des aspects administratifs et informatifs, les secrétaires du SSP prennent part à la préparation ainsi qu'aux séances de négociations relatives aux professions du secteur social et garantissent à chaque membre SSP-AVALTS toutes les prestations habituelles fournies par le SSP. En résumé, si

l'AVALTS et le SSP œuvrent ensemble dans le cadre d'actions collectives, d'écoute et d'élaboration de pistes de résolution de problèmes individuels ou d'équipe, c'est le SSP seul qui octroie de l'assistance juridique.

A noter l'excellente collaboration entre nous et eux. Avec Mme Daoust Ribordy, nous avons le projet de passer à la vitesse supérieure dans le cadre des réglementations des conditions de travail en institutions, dans les crèches et auprès des communes.

En tant que président de l'AVALTS, je fais partie du comité du SSP Valais.

Le bénévolat :

Et oui, le bénévolat à 100% a pris fin en 2012. De janvier 2012 à août 2015, notre association s'est dotée d'un poste de secrétariat à 10% environ qui a été augmenté à 20% dès le 1^{er} septembre 2015.

Je tiens à souligner toutes les heures bénévoles consenties par nos prédécesseuses et prédécesseurs passionné.e.s par nos professions d'aide et par l'amélioration des conditions de vie des usagers et professionnelles des travailleurs sociaux. Nous verrons, dans la deuxième partie de mon exposé, que la grande majorité de votre comité ne compte encore pas ses heures.

Situation actuelle de l'AVALTS.

Les véritables acteurs :

Aujourd'hui, c'est les coordinatrices et les coordinateurs de secteur les véritables piliers de l'AVALTS. Ces cinq membres du comité sont soutenu.e.s par la responsable écoles et la caissière. Ces sept personnes investissent de leur temps bénévolement pour poursuivre ce merveilleux ouvrage associatif débuté en 1966 afin qu'il perdure pour le bien commun. C'est au point suivant qu'elles et qu'ils vont communiquer un état des lieux de leurs différents secteurs.

Reconnaissance :

Notre association bénéficie d'une belle reconnaissance de la part des institutions formatrices avec lesquelles nous collaborons régulièrement et qui nous sollicitent années après années pour des séances d'information et dans le cadre des procédures de sélection de candidates et de candidats.

L'AVALTS attribue chaque année un prix significatifs à 5 lauréates ou lauréats, une ou un par secteur, sur la base de critères qualitatifs, originaux ou d'actions applicables tel quel sur le terrain.

Nous sommes également inclus dans les réflexions de L'OrTra SSVs (Organisation du monde du travail des domaines de la santé et du travail social en Valais) basée à Sierre qui regroupe une vingtaine de membres au sein de son comité. Ces membres représentent tous les secteurs des écoles formatrices du canton ainsi que les associations de professionnel.le.s en santé et en social. Les prestations de L'OrTra SSVs sont l'organisation de cours interentreprises et de formations continues, la participation à la surveillance des examens professionnels, la promotion des formations et le maintien de leur qualité, d'être un interlocuteur pour la formation professionnelle pour les domaines de la santé, du social et de l'intendance du secondaire II (ASE) et du tertiaire B (EDE et MSP), et de soutenir les institutions pour le suivi des apprentis. C'est moi qui représente l'AVALTS au sein de ce comité.

Par contre, l'Etat du Valais a perdu l'habitude de nous solliciter dans le cadre de commissions et de groupes de travail. En effet, nous ne faisons pas partie du groupe de travail qui planche sur l'avenir de la prise en charge de l'enfance. Quant au groupe de la CCT des institutions sociales valaisannes, il est inactif depuis plus de 2 ans. Nous sommes en contact avec certains de nos partenaires actifs dans ces contextes, ce qui nous permet de suivre de loin l'avancement de leurs travaux. L'étape suivante est d'exiger un véritable partenariat avec l'Etat du Valais afin de porter les préoccupations et les idées des travailleurs sociaux de ce canton dans les réflexions sur l'organisation de l'avenir de la prise en charge des populations fragilisées que vous accompagnez. C'est un de mes objectifs pour l'année à venir.

Membres :

L'AVALTS compte à ce jour 297 membres répartis comme suit :

- 98 membres AVALTS dont 87 actifs (3 étudiants et 84 personnes formées), 7 membres associés, une institution et 3 membres d'honneur.
- 64 étudiants ede et msp suite au projet concrétisé de l'AVALTS et de l'association des étudiants de l'école supérieure de Sion validé par cette assemblée l'année passée.
- Et 135 Membres SSP-AVALTS.

A ce propos l'objectif communiqué l'année passée qui était d'augmenter le nombre de nos membres n'est que partiellement atteint. Avec l'arrivée des 64 étudiants, notre poids a augmenté mais au vu de leur cotisation de CHF 10.- par membre, nos moyens financiers ne parviennent pas à couvrir les frais importants liés à mon poste rémunéré et aux charges sociales qui y sont liées. Ce problème sera expliqué en détail par Brigitte au point 4 de l'ordre du jour sur les comptes.

Et pour terminer quelques perspectives d'avenir pour l'AVALTS :

Les objectifs :

C'est là qu'intervient ma vision de verre à moitié plein rédigé en préambule de ce rapport.

1^{er} objectif : Augmenter les entrées financières par des adhésions régulières de nouveaux membres. Il faut vraiment y croire car je suis persuadé que notre association a du sens pour porter tout ce que ses membres ont à dire, communiquer, proposer... L'organisation actuelle permet à une personne de consacrer 8h30 par semaine pour les aspects administratifs, représentatifs et politiques afin de maintenir et d'améliorer les conditions sociales des bénéficiaires et de leurs accompagnants dans notre canton. Par cet objectif, je souhaite offrir à nos successeurs un groupe de travailleurs sociaux significatif, écouté et inclus dans les réflexions générales ainsi que des finances saines pour pérenniser l'organisation en place.

Pour atteindre cet objectif, nous avons vraiment besoin de vous. Il faut expliquer le sens de l'existence de l'AVALTS à vos collègues, leur communiquer l'importance de leur soutien pour sa pérennité et comment s'y prendre pour devenir membre soit par une inscription en ligne ou en imprimant un bulletin d'adhésion SSP et/ou AVALTS à partir de notre site internet aux pages suivantes :

<http://www.avalts.ch/index.php?page=inscription>

<http://www.avalts.ch/index.php?page=documents>

Le deuxième objectif est de redevenir, comme déjà dit plus haut, le partenaire qui a pu négocier puis offrir les conditions de travail et d'accompagnement que la plupart des éducateurs.trices sociaux.ales et des professionnel.le.s de l'action socioprofessionnelle connaissent aujourd'hui encore et étendre cette qualité de vie professionnelle à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs sociaux valaisannes et valaisans. Eviter, par exemple de lire dans nos journaux, je cite : "*Nous offrons des conditions de travail modernes.*" ou "*Le traitement est basé sur l'échelle du personnel de la Commune de x.*" Sans pouvoir s'informer facilement et d'une manière transparente sur les conditions de travail modernes au quotidien et sur la classification des fonctions des communes en générale ou bien encore : "*Nous mettons au concours 1 éducateur remplaçant sur appel.*"

Un des moyens pour atteindre ces objectifs est une visibilité retravaillée et communiquée. Des détails vous seront donnés au point 5 de l'ordre du jour sur le renouveau AVALTS. Un autre moyen est la poursuite de démarches visant à créer des liens dans le but d'obtenir une reconnaissance de la part de tous nos partenaires que sont les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux eux-mêmes, les institutions sociales, les autres associations actives dans tous nos domaines d'intervention et les collectivités publiques que sont les communes et l'Etat du Valais.

Hommage :

J'ai été informé du décès d'une de nos membres MSP en 2^{ème} année de formation, Madame Deborah Wiedmer d'Evionnaz, suite à un accident survenu le 2 janvier 2017. Je propose à l'assemblée une pensée à l'attention de notre collègue disparue ainsi qu'à celle de tous ses proches.

3. Rapports des secteurs

ES par Paolo Vivani :

Implication du secteur es pour l'année 2016 :

- Présentation de l'AVALTS à la HES.
- Participation au groupe école-terrain de la HES.
- Mise en place d'une collaboration avec l'association des étudiant.e.s de la HES.
- Remise du prix AVALTS récompensant un travail de Bachelor. Cette année "Le sexting" par Noémie Besse et Virginie Antille. Merci au comité de lecture pour son travail.

Pour 2017, on repart avec la même organisation :

- Présentation de l'AVALTS à la HES en juin.
- Participation au groupe école-terrain de la HES : Déjà en route.
- Mise en place d'une collaboration avec l'association des étudiants de la HES. Il faudra remettre en place cette collaboration car il y a eu un changement de présidente.
- Remise du prix AVALTS récompensant un travail de Bachelor, en novembre.

ASC, secteur A par Aline Blanchard :

1. diverses rencontres avec le groupe de travail du « 8 mars » à Lausanne, concernant la création d'une fédération romande de l'ASC.

- Création de la fédération avec statuts.
- Organisation de la rencontre romande ASC qui aura le 18 mai à Bussigny.
- Définition et écrits sur l'ASC.
- Résultats.
- Difficultés et projets : correction participative des textes.

2. organisation d'une rencontre des ASC Valaisan ici au Boutique Hôtel le 7 juin 2016.

- Présentation et discours de la nouvelle directrice de la HES.
- Présentation de l'OFAS et les projets pour la jeunesse.
- Présentation du site internet des Z'anim.
- Présence du président de l'AVALTS et de 30 autres participantes et participants dont des représentants de la HES.

3. organisation de la rencontre des ASC Valaisan au CREPA, le 20 décembre en collaboration de Séraphine (ASC au CREPA).

- Présentation du CREPA.
- Présentation de la commune de Bagnes et des projets participatifs,
- Présentation de la dernière expo du CREPA par la commissaire d'expo.
- Repas au restaurant social de Sembrancher, LE TRANSIT.

4. participation aux séances orientation ASC de la HES pour la mise en place du forum École – Terrain 2017. Il aura lieu le 27 avril à la HES de Sierre. Le secteur animation socioculturelle participera activement à une table ronde.

Thème de la journée : *"J'ai mal à mon travail"*. La matinée est ouverte à toutes les travailleuses sociales et à tous les travailleurs sociaux.

5. Finalité des documents de recensement des ASC en Valais, envoi imminent, recherche d'un outil performant dans la protection des données, car contenant des informations personnelles.

- Objectif : CCT ASC... ???

6. Collaboration avec le SSP pour des difficultés rencontrées sur le terrain notamment dans des centres de loisirs.

- Toujours moins d'ASC dans les centres de loisirs, sonnette d'alarme. Formation ???

7. participation à la mise en place du nouveau logo AVALTS.

8. COHESION est une société coopérative de travail social à laquelle chacun.e d'entre nous peut adhérer par l'achat d'une action à CHF 50.-.

- Christophe Thétaz nous parle de la souffrance des équipes d'animation dans les EMS. C'est la catastrophe selon lui.

EDE par Audrey Gaspari :

Groupe enfance

Collaboration avec le SSP (groupe enfance) pour la création d'une brochure s'intitulant : **"La qualité de l'accueil un droit pour l'enfant"** qui défend et met en avant les différents métiers de l'enfance et l'importance d'avoir une formation pour offrir un travail de qualité. Le groupe Enfance s'est créé pour soutenir et développer un accueil de l'enfance de qualité et obtenir la

reconnaissance des métiers de l'enfance. Ses priorités sont : promouvoir, défendre, valoriser, soutenir, exiger.

A l'heure actuelle nous cherchons un moyen de la transmettre en ayant le maximum d'impact auprès des politiciens et des parents. Nous essayons de collaborer avec l'AVDIPPS pour créer un évènement de grand envergure normalement il se déroulera cette année. Je vous tiendrais au courant.

Pro-Enfance

J'ai assisté à une réunion avec Pro-Enfance. C'est une association qui réunit les acteurs romands de l'accueil de l'enfance et les représente au plan national. Elle a pour mission de regrouper et représenter les acteurs de l'accueil de l'enfance des cantons romands en vue de contribuer au développement de l'accueil de l'enfance en Suisse et de constituer un partenaire de coopération avec la Confédération et les différents acteurs des domaines de l'accueil de l'enfance au plan national.

Durant cette réunion nous avons fait un état des lieux du canton du Valais concernant 4 thèmes : la formation, le financement, la mission, le contexte de travail. Le résultat final figure sur leur site internet :

http://www.platformeproenfance.ch/images/etatdeslieux/etat_lieux_vs_premieres_conclusions_2016_11_09.pdf . Je vous invite donc à aller le consulter.

Nous allons continuer notre collaboration avec eux, je vous tiendrais au courant de son évolution. La prochaine réunion a lieu le 3 novembre à Yverdon-les-Bains pour faire justement un compte rendu des états des lieux effectués dans les cantons romands.

Projet étudiants EDE MSP

Nous avons mentionné, dans la convention de collaboration SSP-AVALTS et dans la demande d'adhésion AVALTS la cotisation annuelle pour tous les étudiants à CHF 10.-. Nous collaborons avec l'association des étudiant.e.s qui se charge de parler de ce projet lors de la présentation AVALTS/SSP. Ce projet permet aux étudiant.e.s motivé.e.s d'avoir accès directement aux associations et de pouvoir y participer. En 2016, plus de 50 étudiants des secteurs confondus ont adhéré à l'AVALTS. Cette année, la présentation se fera à la promotion 2017.

Projet en cours

Avec Cathy Perrier nous réfléchissons pour mettre en place un jour de formation continue. Nous vous tiendrons au courant.

ASE par Aymeric Dallinge :

- Cette année a été plutôt calme pour le secteur des ASE. Le coordinateur du secteur a continué de présenter l'association à l'École de Châteauneuf devant les élèves de dernière année. La collaboration avec le SSP se déroule très bien pour ces présentations. L'envie du secteur étant d'être présent plus tôt dans la formation, à voir si ce projet se concrétisera à l'avenir.
- En août, lors de la remise des CFC, Madame Marie Quinodoz a reçu le prix AVALTS avec les félicitations du comité.
- En octobre, une réunion de secteur était fixée mais n'a, malheureusement, attiré personne. L'expérience se reproduira en 2017 en espérant accueillir du monde.

- Pour information, AROMA est l'association romande des ASE
- Cathy Perrier présente la nouvelle formation ASE à l'ECG avec à la sortie un CFC d'ASE et une maturité professionnelle. Les étudiants auront 3 jours de cours de maturité et 2 jours de cours spécifiques ASE. Ces cours seront dispensés dans les ECG de Sierre et Martigny et débuteront dès la rentrée 2017. Des flyers sont à disposition à l'ORTRA si besoin. Ce projet de formation qui a débuté dans le haut-Valais en 2016 est encore considéré comme pilote en 2017 puisque concrétisé dans trois centres scolaires seulement.

MSP par Franck Carruzzo :

Questionnement sur le futur du groupe MSP, quel avenir ?

- Nous avons essayé de trouver des membres, des forces vives mais pas de remplaçants pour l'instant.
- Bienvenue à Sandy Ducret qui a intégré notre comité en septembre et qui a organisé notre traditionnel souper chasse avec brio.
- Nous avons travaillé sur le nouveau slogan pour le secteur MSP en vue de la nouvelle identité visuelle.
- Réflexion sur une séance ouverte à tous. Nous avons dû annuler cette séance, sans thème accrocheur, difficile d'attirer du monde. Nous gardons au chaud cette idée.
- Réflexion et proposition d'idée de journée thématique en lien avec l'école. Nous allons nous impliquer dans ces journées selon les besoins de l'école.
- Notre comité de lecture a remis, en 2016, le prix MSP à M. Monnin Olivier pour son travail : "Favoriser les apprentissages adaptés et la confiance en soi dans le cas d'un trouble du déficit de l'attention." Son travail nous a séduits, car il a créé des programmes d'apprentissage sous forme de modules évolutifs. Ce qui a permis à un jeune prendre confiance en lui et de réussir l'apprentissage demandé.
- Jean-Marc Ançay prend la parole pour l'école EDE-MSP et explique ce qui se passe au niveau Suisse pour les MSP. Il semble que des discussions soient engagées en Suisse alémanique pour que les ASE viennent également travailler auprès des MSP. Une date est à retenir : le 8 novembre 2018 pour une journée à l'Espace Gruyère à Bulle. Infos suivront. Plus proche, les journées de formation organisées par l'école sur le burnout les 18 et 19 mai 2017. Les informations doivent arriver ces prochains jours pour les partenaires et anciens étudiants.

- Natalie Daoust Ribordy prend la parole pour le SSP. Elle se présente et dit être présente en survol de tout, elle essaie d'être au clair avec ce qui se passe dans les différentes sections de l'AVALTS. Le SSP est partenaire social de l'état du Valais depuis cette année. Pour l'instant, elle n'a pas remarqué la moindre utilité à ce partenariat. Cela se limite à être reçu par le Conseil d'Etat incorpore mais pas de droit de réponse. Ceci n'est pas un partenariat. Dans le social, cela manque. Leur force est d'être un syndicat assez important par sa grandeur en Suisse romande, ce qui permet de demander des contacts avec d'autres cantons. Intéressant cette collaboration. Le comité SSP est plus petit que le nôtre, ce serait intéressant que certaines

personnes du social soient représentées dans ce comité pour créer des sections syndicales par exemple une section ASE ou ASC. Le syndicat est mandataire et cela serait plus facile pour eux d'intervenir pour une section par exemple.

4. Comptes (Brigitte Antille)

- Présentation du budget et des comptes 2016 (comparatif et résultat) ainsi que du budget 2107 (explication et argumentation).
- Question par rapport au prix AVALTS : quelqu'un demande si ce prix est vraiment apprécié par les étudiants. Nous pensons que cela est un bon investissement pour la visibilité de l'AVALTS et nous amène de nouveaux adhérents. Cela nous permet aussi de voir ce qui se passe à l'école par les travaux des étudiants.
- Autre question : les pertes sont compensées par la fortune de l'association qui était de CHF 30'555.15 au 31.12.2016, mais nous ne pourrions pas continuer comme ça, il faut vraiment augmenter le nombre de cotisants. Cela est un objectif pour 1-2 années. Il faut pérenniser l'association dans les prochaines années. Il faudrait au minimum 50 membres de plus pour que cela fonctionne. Une remarque est faite par rapport à ça : les ES ont une bonne situation et ne voient pas la nécessité de s'investir, comme à St-Raphaël par exemple et c'est difficile de savoir comment les motiver.

Budget 2017

Brigitte Antille informe l'assemblée que les comptes ont été vérifiés dans le respect des statuts de l'AVALTS par Corinne Clerc et Claude Vessaz vérificatrice et vérificateur des comptes. Elle lit leur rapport qui précise que la comptabilité est tenue avec exactitude et qu'il existe une pièce justificative pour chaque écriture. Corinne Clerc et Claude Vessaz ont donc approuvé les comptes par leur signature et proposent à l'assemblée de les approuver également.

L'assemblée approuve les comptes par 18 membres contre 0 membre.

5. Renouveau AVALTS

- Présentation du projet concernant la nouvelle communication de l'AVALTS par Aline Blanchard et Aymeric Dallinge :

Pour 2017, l'AVALTS décide de faire peau neuve et d'être dans l'ère du temps avec sa communication. Pour cela, le comité vous présente ses idées aujourd'hui.

Dans un souci d'inclure tout le monde, le comité de l'AVALTS s'est penché sur la question d'utiliser le langage épicène au sein de sa communication. Le langage épicène est une règle d'écriture de la langue qui vise à rendre neutre le langage du point de vue du genre. L'utilisation du langage épicène vise à promouvoir l'égalité des sexes dans la rédaction. Exemples : Madame, Monsieur - Les travailleur.euse.s - Les professionnel.le.s.

Dans sa continuité d'amélioration, le comité de l'AVALTS avait également l'envie de faire peau neuve de son logo et vous propose aujourd'hui de le combiner pour un changement d'identité. L'Association Valaisanne des

Travailleurs Sociaux deviendrait donc l'Association Valaisanne du Travail Social (AVALTS).

Dans le cadre de ce projet, le groupe de travail constitué de Brigitte Antille, Aline Blanchard et Aymeric Dallinge ont fait des rencontres, des débats et des comptes rendus au comité. Ils ont également sollicité une graphiste professionnelle en la personne de Madame Amélie Bernardo de Sierre.

- Des questions sont posées par rapport au nouveau nom : on parle de travail social et plus de travailleurs sociaux mais est-ce que cela ne signifie pas que les buts de l'association changent ? Le travail social pourrait englober autre chose que seulement les professionnels ? Le nom des MSP a changé au niveau de l'école aussi, c'est actuellement travailleur en action socioprofessionnelle.

- L'assemblée est donc appelée à voter le principe du langage épïcène et surtout le changement de nom AVALTS = **Association valaisanne du travail social**.

L'assemblée approuve ces propositions par 20 membres, abstention 0 membre, refusé 2 membres.

6. Divers

- Une question est posée par rapport à la formation en emploi : Y a-t-il encore des possibilités de formation en emploi pour des formations d'éducatrice ES ou HES ? C'est difficile de trouver une place de travail dans laquelle on offre la possibilité d'offrir des formations en emploi. Il faut vraiment faire des offres, les places existent toujours, mais il faut aller frapper aux portes, ce n'est pas facile à trouver. Les lieux de formation ne mettent pas forcément en avant leurs possibilités. Dans la formation MSP, c'est les formations en emploi qui sont privilégiées. A l'école il n'y a que 4-5 personnes en formation à plein temps avec stages, qui sont souvent en reconversion AI. La situation a beaucoup changé dans le monde social. Actuellement les postes en éducation sociale à temps partiel adéquats pour les personnes en formation sont déjà pris par des personnes déjà formées qui souhaitent de plus en plus travailler à 80, 70 voire 60%. Pour les ASE qui voudraient faire la formation au niveau ES, les directions d'institution ne peuvent pas transformer leur place ASE en ES dans l'organigramme institutionnel. Les engager serait les utiliser pendant 3 ans comme ES en les payant ASE et après les renvoyer en disant qu'on n'a pas de place. A voir dans quelle mesure les institutions pourraient mettre leur offre d'emploi sur notre site.

- Une question sur la collaboration entre l'AVALTS et les institutions : qu'elle est-elle ? Certains membres du comité peuvent faire remonter les informations dans leur institution, on participe à diverses réunions. Natalie propose de demander des réunions régulières et de formaliser avec au moins les institutions signataires de la CCT en place. Voir pour un échange avec Jean-Daniel Barman, secrétaire général de l'AVIP, le secrétaire général de l'AVLEMS et la présidente de l'AVDIPPS.

Chalais, le 24 mars 2017 / Cathy Perrier et Jean-Daniel Nanchen
secretariat@avalts.ch